

Rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval

Année 2015

Adopté en séance plénière le 06/07/2016



Projet cofinancé par l'Union européenne
Le SAGE Cher aval est financé par le Fonds européen de développement régional



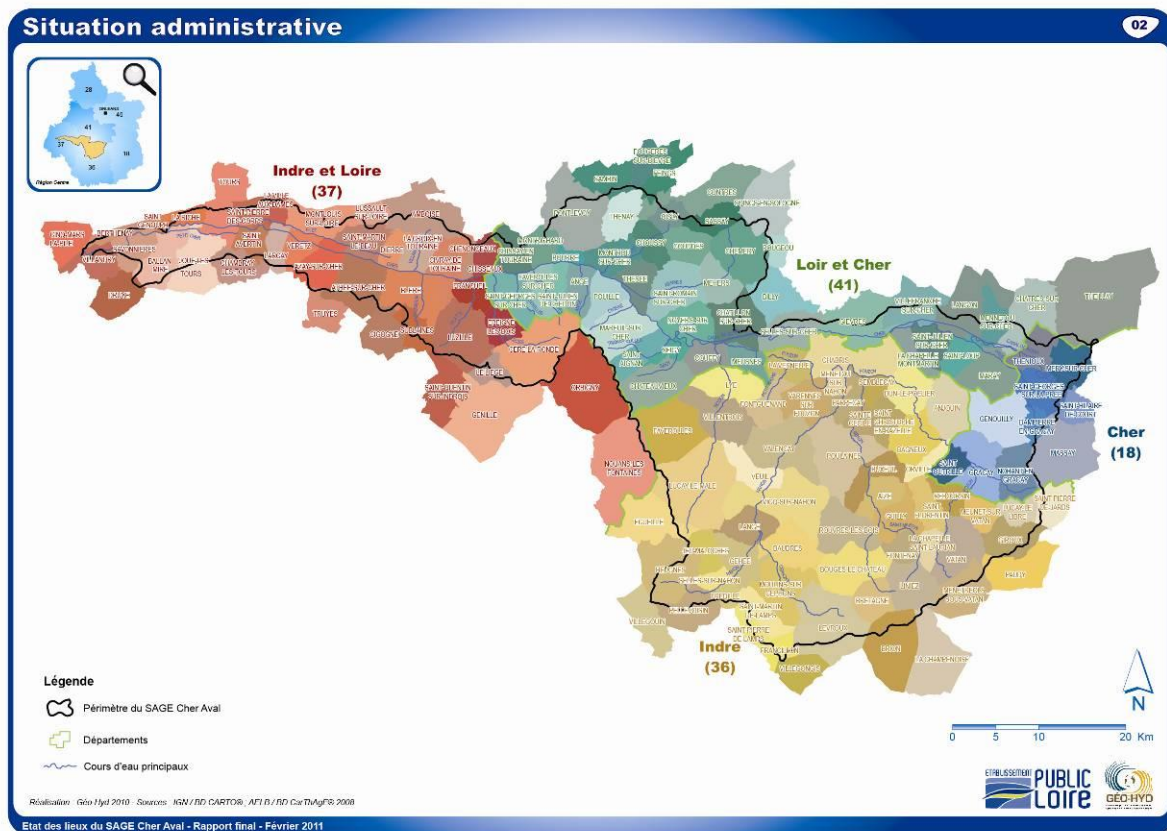
Établissement public du rattachement
chargé du développement durable



www.regioncentre-valde Loire.fr



1. Présentation du SAGE et rappel du contexte



Le SAGE Cher aval comporte **29** masses d'eau « cours d'eau » (cf. annexe 1).

Déroulement et état d'avancement :

Réflexion préalable	Mars 2003
Dossier préliminaire	2003
Consultation des communes	15 mars - 15 juin 2004
Consultation du Comité de Bassin	08/07/2004
Arrêté de périmètre	25/01/2005
Arrêté de création de la CLE	11/08/2006
Dernière modification de l'arrêté de la CLE	06/04/2016
Réunion institutive	02/02/2007
Validation de l'état des lieux	17/02/2011
Validation du diagnostic	06/01/2012
Validation du scénario tendanciel	04/12/2012
Validation des scénarios alternatifs	02/10/2013
Validation du choix de la stratégie	19/02/2014

Résumé des différents enjeux et objectifs identifiés dans le SAGE :

Thèmes / Enjeux	Objectifs	Priorité
Organisation du territoire	Propriété et gestion de l'axe Cher Structurer les maîtrises d'ouvrage « bassin versant »	1
Milieux aquatiques et humides	Assurer la continuité écologique Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau	
	Améliorer les connaissances Préserver, gérer et restaurer les zones humides	
	Suivi des poissons grands migrateurs	
	Gestion des espèces invasives	
Cher canalisé	Aménagement et gestion durable du Cher canalisé	1
Qualité de l'eau	Atteindre le bon état physico-chimique des eaux (N, Pest., Morg)	
		Améliorer les connaissances (canal de Berry, substances dangereuses) Limiter l'impact des eaux pluviales
Ressource en eau	Atteindre le bon état quantitatif du Cénomaniens Etudier les relations nappes/rivières	1
		Inciter aux économies d'eau
Inondations	Réduire la vulnérabilité Améliorer la culture du risque, sensibiliser les populations	2
Animation / communication	Animer le SAGE en phase de mise en œuvre Réaliser un plan de communication	/

La CLE est composée de **63** membres : **33** représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, **17** représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées et **13** représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

L'animation du SAGE a été confiée par la CLE à l'**Etablissement public Loire**.

2. Présentation des activités de la CLE, du Bureau de la CLE et des commissions

➤ *Séance plénière de la Commission Locale de l'Eau (CLE)*

En 2015, cette instance s'est réunie **une fois**, le 11/02/2015.

L'ordre du jour était le suivant :

1°) Adoption des rapports d'activités annuels 2013 & 2014 de la CLE,

2°) Qu'est-ce qu'un SAGE ? Qu'est-ce que le bon état des eaux ?

3°) Le SAGE Cher aval

- Quel diagnostic, quelle stratégie ?
- La rédaction des documents
- Les études complémentaires
 - Prélocalisation des zones humides
 - Etude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle

4°) Consultation de la CLE sur l'eau (projet de SDAGE et programme de mesures Loire-Bretagne 2016-2021) et les inondations (projet de PGRI) – Projet de passage de la masse d'eau « Cher canalisé » (FRGR0150c) de masse d'eau fortement modifiée (MEFM) en masse d'eau naturelle (MEN)

5°) Avis de la CLE sur le projet de contrat territorial milieux aquatiques pour la restauration et l'entretien d'annexes hydrauliques sur la Loire, la Vienne, le Cher et la Creuse 2015-2019 soumis par la Fédération de l'Indre-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

6°) La restauration de la continuité écologique du Cher canalisé – Présentation de l'étude portée par l'Etablissement public Loire

7°) La préparation de la mise en œuvre du SAGE

- Les contrats territoriaux de bassin
- La compétence GeMAPI

➤ *Réunions du Bureau de la CLE*

En 2014, cette instance s'est réunie **une fois**, le 15/04/2015, élargie à un comité technique réunissant les techniciens/ingénieurs/chargés de mission des structures associées à la démarche SAGE.

L'ordre du jour était le suivant :

1°) Avis sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 et son programme de mesures, sur le projet de PGRI Loire-Bretagne 2016-2021 et sur le projet de passage de la masse d'eau « Cher canalisé » (FRGR0150c) de masse d'eau fortement modifiée (MEFM) en masse d'eau naturelle (MEN)

2°) Le SAGE Cher aval

- La rédaction des documents
- Les études complémentaires
 - Prélocalisation des zones humides
 - Etude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle
- La préparation de la mise en œuvre
 - Les contrats territoriaux de bassin
 - La compétence GeMAPI

➤ *Les commissions géographiques*

En 2015, ces instances (Cher canalisé et affluents, Cher sauvage et canal de Berry, Bassins versants du Fouzon et du Modon) ne se sont pas réunies.

➤ *Le comité de rédaction*

En 2015, un comité de rédaction constitué de 12 membres de la CLE (4 élus : le Président et les 3 Vice-présidents, 4 usagers et 4 services de l'Etat) s'est réuni **à 4 reprises** : le 16 février, le 30 mars, le 1^{er} juillet et le 30 septembre. Ces séances ont permis de mener des discussions approfondies sur le texte de chacune des dispositions du projet de SAGE (PAGD, règlement). Elles ont été complétées par **une réunion avec les 4 DDT** concernées (18, 36, 37 & 41), le 9 octobre, spécialement consacrée à assoir la portée juridique du règlement, ainsi qu'une réunion consacrée à l'enjeu « **Concilier qualité écologique des milieux et usages sur la masse d'eau du Cher canalisé** », le 24 novembre, avec les principales parties prenantes institutionnelles (Conseil régional, Conseils départementaux 37 & 41, Syndicat du Cher canalisé, DREAL, AELB, ONEMA, DDT 37 & 41, EP Loire).

3. Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

En 2015, l'animateur a assisté à environ **soixante-quinze** rendez-vous, réunions et autres déplacements.

Les thématiques les plus représentées sont :

- La **rédaction du SAGE** Cher aval,
- La restauration de la **continuité écologique du Cher canalisé**,
- La mise en œuvre de la **compétence GeMAPI**,
- L'émergence et le suivi des **contrats territoriaux de bassin**,
- L'**étude géomorphologique du Cher** dans sa traversée tourangelle.

➤ *Autres réunions thématiques, suivis et participations divers*

Référentiel Topage, réseau régional des techniciens de rivières et animateurs de SAGE, formation continue prévisionniste EP Loire, comité de bassin, réhabilitation du site du plan d'eau de St Julien de Chédon, semaine des rivières, révision de la carte des cours d'eau, étude « zones d'expansion de crues » EP Loire, prairies du Fouzon, évaluation de la politique SAGE de l'AELB, réunion du service Aménagement et Gestion des Eaux, formation logiciel Lyxea « qualité des eaux », etc.

➤ *Etude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle*

- 2 réunions du comité de pilotage de l'étude, le 17 février et le 15 septembre, consacrées à la présentation intermédiaire et à la validation finale du rapport de phases 1 et 2, présentant les conclusions de l'**état des lieux** et du **diagnostic géomorphologique**.

4. Actions de communication

➤ Actions d'information/communication

○ Le site Internet

Pour informer le grand public, le site Internet <http://www.sage-cher-aval.com/>, créé en janvier 2011, est continuellement **mis à jour**. Celui-ci permet notamment de télécharger divers documents concernant la procédure : arrêtés préfectoraux, comptes-rendus d'activité de la CLE, comptes-rendus et diaporamas des réunions, lettres d'information & rapports d'étude. Celui-ci a évolué vers le modèle progressivement adopté par tous les SAGE portés par l'EP Loire, développé en régie, pour plus de cohérence et de lisibilité.



➤ Actions de sensibilisation

○ Projection-débat du film « Jungle d'eau douce »



Sologne Nature Environnement et le Cinéma « Le Studio » de Selles-sur-Cher ont organisé le jeudi 16 avril à 20h30 une projection gratuite du film « **Jungle d'eau douce** ». *Une gravière abandonnée est le théâtre d'un véritable conte de fées écologique : oublié des hommes, un petit lac s'est transformé en un formidable refuge pour espèces rares et menacées. Plongez à la découverte de cette jungle d'eau douce : tournées en France, ces images sont si saisissantes qu'elles semblent tout droit venues d'Amazonie.* La projection de 50 min a été suivie

d'un **débat sur les enjeux de l'eau** en Sologne et vallée du Cher, en présence de M. Adrien LAUNAY, animateur du SAGE Cher aval, qui a répondu aux questions sur les enjeux locaux de l'eau. Cet évènement était organisé dans le cadre de la **consultation du public sur l'eau** (www.prenons-soin-de-leau.fr), et soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Centre-Val de Loire.

5. Budget et financement

Le budget du SAGE se décompose en 3 volets :

- Volet 1 : « Animation »,
- Volet 2 : « Communication »,
- Volet 3 : « Etudes ».

Pour l'année 2015, les dépenses dites d'**animation**, qui comprennent les frais de fonctionnement (déplacements, loyers et charges, frais de mission/repas, télécommunication/affranchissement, fournitures, logiciels et matériels) et les dépenses de personnel (salaires et charges de l'animateur, du secrétariat et de l'encadrement) se sont élevées à **60 693,57 € TTC**.

Les dépenses dites de **communication**, qui comprennent la publication de la synthèse de la stratégie du SAGE Cher aval et la location d'une salle pour la journée d'information et de sensibilisation « pesticides / espèces invasives », se sont élevées à **820,57 € TTC**.

Enfin pour le volet « **études** », le montant des dépenses correspondant à l'étude « Appui à la rédaction du SAGE Cher aval » s'est élevé à **16 908,54 € TTC**.

Le montant total des dépenses pour 2014 s'élève donc à **78 422,68 € TTC**.

A titre indicatif, le montant des dépenses correspondant à l'étude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle, qui ne correspond pas à l'élaboration du SAGE proprement dit mais plutôt à sa mise en œuvre par anticipation, s'est élevé à **58 615,32 € TTC**.

**Le Président de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE Cher aval,
M. Claude CHANAL**



Annexe 1 : Masses d'eau « cours d'eau » concernées

Bassin Loire-Bretagne
SAGE Cher aval

Etat écologique 2013 des eaux de surface

Cours d'eau (données 2011 à 2013)
Plans d'eau (données 2008 à 2013)
Eaux littorales (données 2011 à 2013)

Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état Cours d'eau

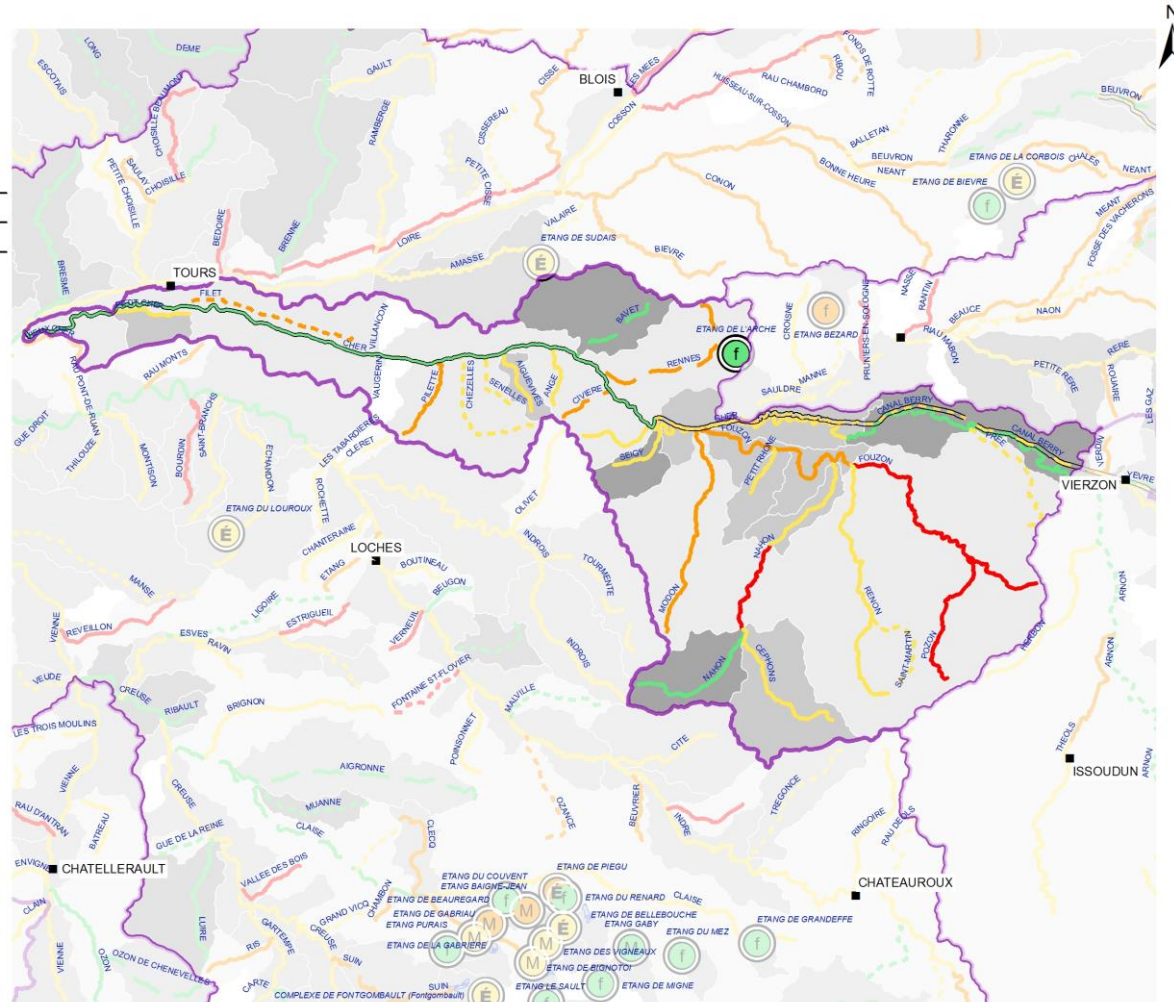
Etat					Niveau de confiance de l'état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
					Élevé
					Moyen
					Faible

Plans d'eau, estuaires et eaux côtières

Niveau de confiance de l'état	Etat ou potentiel écologique
Élevé (É)	Très bon (bleu)
Moyen (M)	Bon (vert)
Faible (f)	Moyen (jaune)
	Médiocre (orange)
	Mauvais (rouge)
	Information non disponible (gris)
	MEFM MEA
	Masse d'eau surfacique

Echéances des objectifs

	2015
	2021
	2027
	objectif moins strict
	villes principales
	SAGE



0 7 14
Kilomètres

©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2009 - DEP -20/11/2015
Agence de l'eau Loire Bretagne